

OFFRES FIBRE

TV / INTERNET TRES HAUT DEBIT / TELEPHONIE FIXE

Offre valable à partir du 26 Novembre 2020, réservée à toute personne physique domiciliée en **Martinique et en Guadeloupe**. Une offre par foyer (même adresse et/ou numéro de téléphone). Offre proposée dans les zones éligibles au FTTH (« *Fiber to the home* » ou Fibre optique jusqu'à l'abonné), sous réserve de compatibilité technique et de raccordement du domicile de l'abonné à la fibre.

Prix mensuel de l'offre	Forfaits SFR		Tarifs zone éligible
	START FIBRE : Internet jusqu'à 500 Mb/s + Appels illimités Fixe 24h/24 + TV		39,99 €/mois
	PRIMA FIBRE : Internet jusqu'à 1 Gb/s + Appels illimités 24h/24 + TV		49,99 €/mois
	PREMIUM MAX FIBRE : Internet jusqu'à 1 Gb/s + Appels illimités 24h/24 + TV		64,99 €/mois
POWER MAX FIBRE : Internet jusqu'à 1 Gb/s + Appels illimités 24h/24 + TV		79,99 €/mois	
Durée minimale d'engagement	12 mois		
Description de l'offre	Accès Internet		
	Jusqu'à 500 Mb/s	La ligne de l'abonné est activée à un débit théorique pouvant aller jusqu'à 500 Mb/s en réception et jusqu'à 500 Mb/s en émission.	
	Jusqu'à 1Gb/s	La ligne de l'abonné est activée à un débit théorique pouvant aller jusqu'à 1 Gb/s en réception et jusqu'à 500 Mb/s en émission.	
	<p><i>Le débit de la ligne dépend de nos tests d'éligibilité interne, la ligne est activée au maximum jusqu'à 500 Mb/s ou 1 Gb/s théoriques selon l'offre souscrite.</i></p> <p><i>Aucun abonnement téléphonique chez un autre opérateur n'est nécessaire pour bénéficier de l'offre SFR.</i></p> <p><i>Il est nécessaire de se trouver dans une zone d'éligibilité technique et géographique à l'offre Internet pour en bénéficier. Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez vous rendre dans les boutiques SFR.</i></p>		
Forfait d'appels illimités 24h/24	Formules de téléphonie sur IP		
	Appels illimités 24h/24 vers plus de 100 destinations* fixes et mobiles dont les mobiles et les fixes de Martinique, Guadeloupe, de Guyane et de métropole ainsi qu'une sélection de destinations fixes et mobiles internationales, sauf pour les offres START où les mobiles de Guadeloupe, Martinique, Guyane et de métropole ne sont pas inclus		
<p><i>2h maximum par appel VoIP, durée correspondant à un usage normal grand public : au-delà, les appels sont facturés aux tarifs applicables. Hors N° SVA (services à valeur ajoutée) tels que les n° commençant par 08, N° Internet et N° satellites. 99 correspondants différents/mois max.</i></p> <p><small>* Une destination correspond à l'aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné, fixe et mobile étant considérés comme 2 aboutissements différents, donc 2 destinations différentes. La liste des destinations détaillée figure ci-dessous.</small></p>			
Dépôt de garantie	Pour bénéficier du matériel La Box, un dépôt de garantie de 50€ sera demandé. Le dépôt de garantie est débité en trois fois sur les trois 1 ^{ères} factures.		
Pré requis	<p>Pour bénéficier des différentes offres, il est nécessaire de se trouver en zone d'éligibilité technique et géographique et d'avoir un logement raccordable ou déjà raccordé au réseau FTTH (« <i>Fiber to the home</i> »), en Fibre optique jusqu'à l'abonné. Le raccordement dans le logement doit être effectué par un technicien habilité par SFR.</p> <p>Une prise électrique disponible par équipement est nécessaire.</p> <p>Pour fonctionner correctement, La Box nécessite un PC ou un MAC avec un minimum de 64 Mo de RAM, un port Ethernet libre, un système d'exploitation compatible (Windows XP, 98, 98SE, Millenium, 2000, Vista, Seven, MAC OS9.x à 10.x).</p>		

Activation

Le raccordement et l'installation par un technicien habilité par SFR est nécessaire :

- Pour un nouveau client, la facturation débute à la livraison de la ligne.
- Durant le mois d'activation de la ligne, le montant de l'abonnement du forfait SFR est facturé au prorata temporis depuis la date d'activation. Ce montant est reporté sur la 1^{ère} facture suivant le mois d'activation.

L'activation des services Internet et TV est effective lors de l'installation par le technicien, le service de téléphonie IP sera activé dans un délai maximal de 48 heures après le départ du technicien.

Pour un client en migration, la facturation au nouveau tarif commence le 1^{er} du mois suivant l'activation du forfait SFR.

DOM et Métropole

Métropole (Fixe et Mobile*), Martinique (Fixe et Mobile*), Guyane (Fixe et Mobile*), Guadeloupe (Fixe et Mobile*), Réunion (Fixe) et Mayotte (Fixe).

Destination internationales

Fixes inclus	Malaisie	Fixes et Mobile inclus	Nigeria
Afrique du sud	Mexique	Allemagne	Pays bas
Algérie	Monaco	Autriche	Porto Rico
Andorre	Norvège	Belgique	Portugal
Argentine	Pakistan	Canada	Singapour
Australie	Panama	Canaries	Suède
Brésil	Pérou	Chine	Thaïlande
Bulgarie	Pologne	Colombie	Turquie
Chili	République Dominicaine	Corée du sud	Uruguay
Chypre	Roumanie	Espagne	Venezuela
Costa Rica	Royaume Uni	Etats-Unis**	Lettonie
Croatie	Russie	Finlande	Bangladesh
Grèce	Saint Barthélémy	Gibraltar	Danemark
Guatemala	Saint Martin	Hawaï	Nouvelle Zélande
Indonésie	Suisse	Hong-Kong	
Irlande	Taiwan	Hongrie	
Israël	Vietnam	Iles Vierges Américaines	
Italie	Slovénie	Inde	
Japon		Kenya	
Luxembourg		Laos	
Macao		Malte	

(*) sauf dans l'offre START

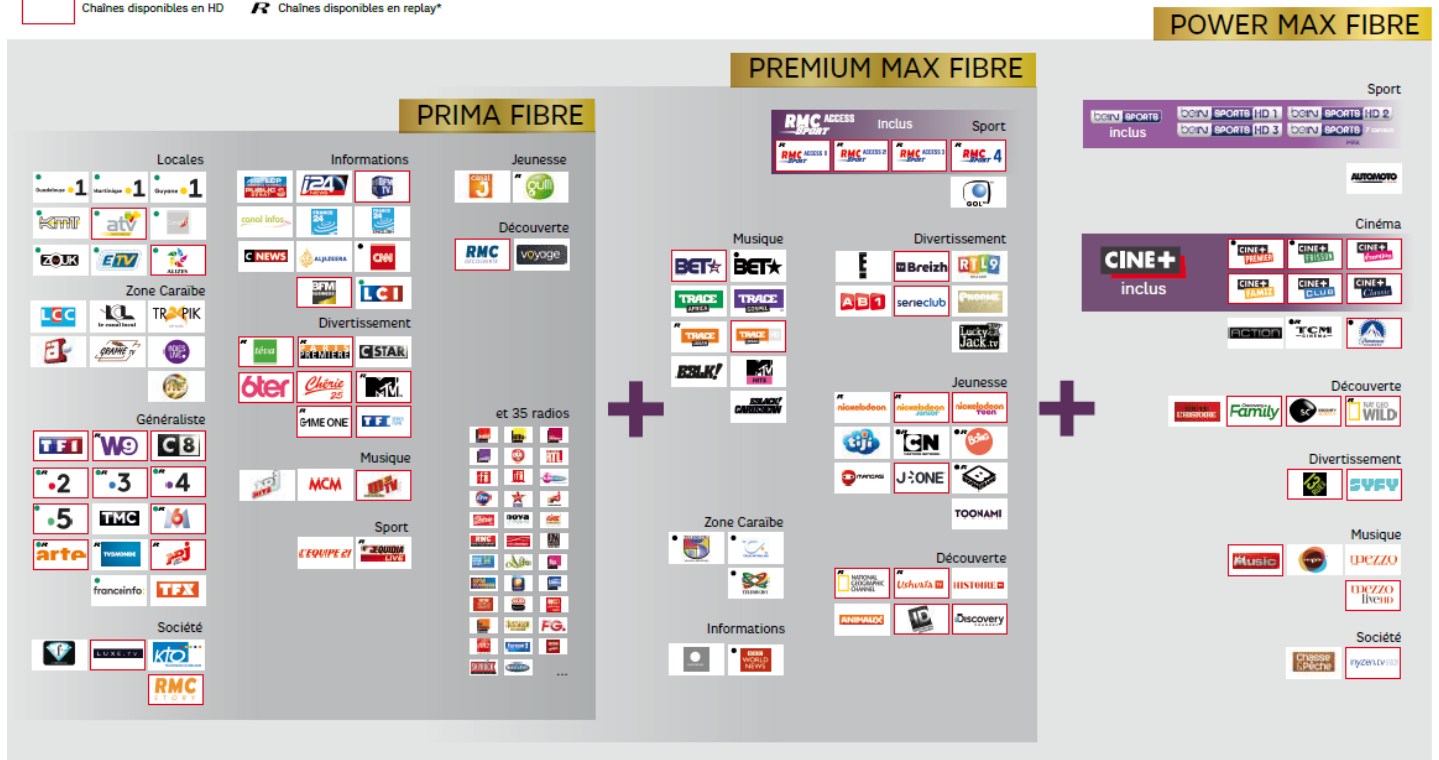
(**) sauf Hawaï et Alaska

Destinations illimitées incluses


Chaînes TV incluses dans les offres

La présente liste est donnée à titre indicatif : les chaînes TV comme les options sont susceptibles d'évoluer.

Chaînes disponibles en HD R Chaînes disponibles en replay*



Option Bouquets TV thématiques	Option Bouquets TV thématiques		Tarifs zone éligible
	RMC SPORT (éligible seulement pour les clients Premium Max et Power Max du catalogue actuel)..		9€ /mois (soit 19€ -10€ pour les clients SFR)
	SFR VoD illimitée regroupe les services SFR PLAY VoD illimitée et Altice Studio		Inclus uniquement pour les clients Power Max
	Altice studio		9,99 €/mois
	Ciné		12 €/mois
beIN Sports		14 €/mois	
Option sans engagement, tout mois commencé est dû. Le détail des chaînes incluses dans ces bouquets est mentionné plus bas			
Option Multi TV	9 €/mois (un maximum de 2 options Multi TV souscriptibles par contrat) Option sans engagement, tout mois commencé est dû.		
Extra Bitdefender	4,99 €/mois pour Bitdefender Total Security : 5 Devices (Mac / Windows / Android) Option sans engagement, tout mois commencé est dû.		
Chaînes TV incluses dans l'option RMC Sport	RMC Sport 1	RMC Sport Live (9 chaînes de multiplex)	
	RMC Sport 2		
	RMC Sport 3		
	RMC Sport 4		

<p>Chaînes TV incluses dans l'option Ciné</p>	<table border="1"> <tr> <td>CINE+ CLUB</td> <td>CINE + CLASSIC</td> </tr> <tr> <td>CINE+ FAMIZ</td> <td>CINE +EMOTION</td> </tr> <tr> <td>CINE+ FRISSON</td> <td>PARAMOUNT HD</td> </tr> <tr> <td>CINE+ PREMIER</td> <td>TCM</td> </tr> </table>	CINE+ CLUB	CINE + CLASSIC	CINE+ FAMIZ	CINE +EMOTION	CINE+ FRISSON	PARAMOUNT HD	CINE+ PREMIER	TCM										
CINE+ CLUB	CINE + CLASSIC																		
CINE+ FAMIZ	CINE +EMOTION																		
CINE+ FRISSON	PARAMOUNT HD																		
CINE+ PREMIER	TCM																		
<p>Chaînes TV incluses dans l'option belN</p>	<table border="1"> <tr> <td>belN Sports 1 belN Sports 2 belN Sports 3</td> </tr> <tr> <td>8 chaînes multiplex (Bein Sport MAX)</td> </tr> </table>	belN Sports 1 belN Sports 2 belN Sports 3	8 chaînes multiplex (Bein Sport MAX)																
belN Sports 1 belN Sports 2 belN Sports 3																			
8 chaînes multiplex (Bein Sport MAX)																			
<p>Services inclus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portabilité du numéro de téléphone sous réserve de faisabilité. • Services de téléphonie sur IP (numéro masqué, transfert d'appel, appel en instance). La liste des services ainsi que leurs codes d'activation sont disponibles sur www.sfrcaraibe.fr. • Replay (ou télévision de rattrapage) accessible pour une sélection de chaînes et/ou options souscrites proposant le service. 																		
<p>Migration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les migrations au sein de la gamme peuvent être effectuées en Boutique SFR, auprès de l'Espace Clients ou en appelant le Service Clients SFR. • La migration n'est pas possible pour les clients suspendus ou en impayés. 																		
<p>Résiliation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients SFR. • Si la résiliation est effectuée en période d'engagement, le Client est redevable des mois restant dus. • Des frais de résiliation de 50€ sont dus quelle que soit la période d'engagement compte tenu des frais de coupure du service. 																		
<p>Garantie des équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cas de défaillance des équipements loués, SFR proposera un échange standard à l'abonné dans les meilleurs délais. • En cas de résiliation ou de retour en SAV, une box ou un décodeur hors service suite à une surtension, un mauvais entretien ou une utilisation inadaptée sera facturé au client aux tarifs de 200€ pour le décodeur et de 100€ pour le modem. 																		
<p>Autres tarifs</p>	<table border="1"> <tr> <td>Frais de raccordement</td> <td>90 €</td> </tr> <tr> <td>Frais de résiliation</td> <td>50 € en plus des mois restant dus si résiliation pendant la période d'engagement.</td> </tr> <tr> <td>Interventions à domicile</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Dépannage à domicile : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien. • Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 € </td> </tr> <tr> <td>Appels hors forfait</td> <td>Facturés au prix des appels facturés à la minute</td> </tr> <tr> <td>Facturation du modem si non rendue ou rendue endommagée en cas de résiliation</td> <td>100 €</td> </tr> <tr> <td>Facturation du décodeur si non rendu ou rendu endommagé en cas de résiliation</td> <td>200 €</td> </tr> <tr> <td>Facturation d'un accessoire de la Box ou du décodeur Si manquant ou endommagé</td> <td>15 €</td> </tr> <tr> <td>Frais de suspension</td> <td>15 € (en cas de suspension du Service par SFR).</td> </tr> <tr> <td>Frais d'impayé</td> <td>Les clients faisant l'objet d'un impayé seront facturés de frais d'impayés équivalents à 15% du montant de l'impayé, avec un montant minimum de 3 € et un montant maximum de 30 €.</td> </tr> </table>	Frais de raccordement	90 €	Frais de résiliation	50 € en plus des mois restant dus si résiliation pendant la période d'engagement.	Interventions à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage à domicile : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien. • Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 € 	Appels hors forfait	Facturés au prix des appels facturés à la minute	Facturation du modem si non rendue ou rendue endommagée en cas de résiliation	100 €	Facturation du décodeur si non rendu ou rendu endommagé en cas de résiliation	200 €	Facturation d'un accessoire de la Box ou du décodeur Si manquant ou endommagé	15 €	Frais de suspension	15 € (en cas de suspension du Service par SFR).	Frais d'impayé	Les clients faisant l'objet d'un impayé seront facturés de frais d'impayés équivalents à 15% du montant de l'impayé, avec un montant minimum de 3 € et un montant maximum de 30 €.
Frais de raccordement	90 €																		
Frais de résiliation	50 € en plus des mois restant dus si résiliation pendant la période d'engagement.																		
Interventions à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Dépannage à domicile : 50 € mais gratuit si le service n'est pas rétabli au départ du technicien. • Annulation 48 heures avant un rendez-vous ou absence du client lors d'un rendez-vous avec le technicien : 50 € 																		
Appels hors forfait	Facturés au prix des appels facturés à la minute																		
Facturation du modem si non rendue ou rendue endommagée en cas de résiliation	100 €																		
Facturation du décodeur si non rendu ou rendu endommagé en cas de résiliation	200 €																		
Facturation d'un accessoire de la Box ou du décodeur Si manquant ou endommagé	15 €																		
Frais de suspension	15 € (en cas de suspension du Service par SFR).																		
Frais d'impayé	Les clients faisant l'objet d'un impayé seront facturés de frais d'impayés équivalents à 15% du montant de l'impayé, avec un montant minimum de 3 € et un montant maximum de 30 €.																		
<p>Service Clients</p>	<p>Pour contacter le Service Client, composez le  accessible du lundi au samedi de 6h à 21h.</p>																		